

2. Existe-t-il des critères précis d'évaluation de l'efficacité de telles mesures et, dans l'affirmative, a) lesquels, b) a-t-on fait des progrès dans la réalisation de ces objectifs?

3. D'autres mesures sont-elles a) en voie d'élaboration, b) à l'étude et, dans l'affirmative, lesquelles?

M. George Baker (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Pêches)): 1. a) et b) La Direction de l'inspection du Service des pêches et de la mer à Environnement Canada doit continuellement mettre au point des mesures de contrôle de la qualité et inspecter les poissons et les produits du poisson qui sont destinés au commerce interprovincial et d'exportation. Cette fonction n'est pas directement reliée au secteur des pêches du Programme général de développement de l'Île-du-Prince-Édouard. c) Environnement Canada a pour politique générale d'appliquer les mesures de contrôle anti-pollution à l'utilisation des produits avariés dans la mesure où cela est pratique.

2. Il n'en existe pas au sein du Programme général de développement de l'Île-du-Prince-Édouard.

3. La Direction de l'inspection du poisson d'Environnement Canada, en vertu de son programme, étudie continuellement divers moyens d'améliorer la qualité du poisson.

LE PROGRAMME GÉNÉRAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'Î.-P.-É.

Question n° 3844—**M. MacDonald (Egmont):**

Au sujet du secteur des pêches du Programme général de développement de l'Île-du-Prince-Édouard, quelles dispositions sont a) en voie d'élaboration, b) à l'étude dans le cadre de la Phase 2 en vue de garantir aux pêcheurs (i) une assurance contre l'absence de prises (ii) le soutien des prix (iii) des stimulants visant à une plus grande productivité?

M. George Baker (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Pêches)): Aucune. Le service des pêches et de la mer d'Environnement Canada étudie présentement un programme de stabilisation du revenu net à l'intention de tous les pêcheurs canadiens. Le ministère vient également d'annoncer un programme d'aide temporaire de l'ordre de 44 millions de dollars qui est entré en vigueur le 1^{er} avril 1976, et, en vertu duquel des versements directs sont effectués à tous les pêcheurs de poisson de fond pour le poisson comestible de première qualité. Ce programme, qui n'est pas relié au secteur des pêches du Programme général de développement de l'Île-du-Prince-Édouard, sera également bénéfique aux producteurs.

LE PROGRAMME GÉNÉRAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'Î.-P.-É.

Question n° 3854—**M. MacDonald (Egmont):**

1. Au sujet du programme de consolidation du port dans le cadre du secteur des pêches du Programme général de développement de l'Île-du-Prince-Édouard, a) quelles nouvelles installations ont été ou sont construites actuellement, (i) dans quels ports (ii) quel était ou est le coût de construction de chacune d'entre elles, b) quelles nouvelles installations envisage-t-on actuellement (i) pour quels ports (ii) à quel coût, dans chaque cas, c) quelles installations, et dans quels ports, (i) ont été abandonnées (ii) se sont détériorées à un niveau inférieur à celui qui existait avant la mise en œuvre du programme et, grâce à ces mesures, quelles économies a-t-on réalisées au chapitre de l'entretien en 1974?

2. Pour chaque port, a) désigné, b) non désigné et aux termes du Programme, quel changement a-t-on observé dans les chiffres d'utilisation entre la première année de mise en œuvre du programme et 1974?

3. Quelles pertes approximatives de revenu les ports non désignés ont-ils connues par suite de la mise en œuvre du programme?

4. Quel est l'accroissement total approximatif du coût du carburant (embarcation et automobile) pour les pêcheurs, par suite du plus grand éloignement des ports désignés?

M. George Baker (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Pêches)): 1. a) (i) et (ii). 1974: West Point, lieu de chargement, \$16,000; Launching, Pond agrandissement du débarcadère, \$100,000; Beach Point, agrandissement du

Questions au Feuilleton

quai et dragage, \$100,000; Red Head, agrandissement du débarcadère, \$40,000; North Lake, agrandissement du quai, \$70,000. 1975: North Lake, agrandissement du quai, \$55,000; Beach Point, quai et dragage, \$230,000; Skinners Pond, reconstruction du quai, \$72,000. 1976: Alberton, quai et remblai, \$150,000; Beach Point, agrandissement du quai et dragage, \$20,000; Miminegash, agrandissement du quai, \$100,000; French River, agrandissement du quai, \$100,000. b) (i) et (ii) Alberton, quai et remblai, \$100,000; Howards Cove, agrandissement du débarcadère, \$100,000; Launching Pond, agrandissement du débarcadère, \$26,000; Malpèque, agrandissement du débarcadère, \$120,000; Naufrage, agrandissement du débarcadère, \$80,000. Red Head, débarcadère, \$50,000; Rustico, travaux d'amélioration portuaires, \$450,000; Skinners Pond, travaux d'amélioration portuaires, \$700,000; West Point, travaux d'amélioration effectués au brise-lames, \$500,000; Tignish, agrandissement du brise-lames au sud, \$150,000; Rustico (Robinson Island), travaux d'amélioration portuaires, \$2,000,000 est. c) (i) Anglo Rustico, South Rustico, Basin Head, Cape Traverse, Chapel Point, Haydens, Sturgeon Bridge, Kiers Shore, Little Sands, MacFarlans Cove, MacPhersons Cove, North Cardigan, Poplar Point, Rocky Point. c) (ii) Les installations susmentionnées se sont détériorées en deçà des normes acceptables, en raison des modifications qu'ont subi les activités de la pêche. Les économies réalisées du chapitre de l'entretien n'ont pas été calculées.

2. a) Savage Harbour, Naufrage, North Lake, Graham's Pond, Launching Pond, Beach Point, Wood Island, Red Head, French River (Sud), Malpèque, Tracadie, Rustico, Milligan's Shore, Alberton, Tignish, Skinner's Pond, Miminegash, Howards Cove, West Point, Baie Egmont. b) Des 75 autres ports environ qui n'ont pas été désignés aux termes du programme, 14 ont été abandonnés. La plupart des 60 autres ports non désignés seront maintenus. Les renseignements concernant l'utilisation ne sont pas disponibles.

3. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas constaté de changements appréciables relativement à l'utilisation, étant donné que le programme n'existe pas depuis assez longtemps pour que s'opèrent les transitions prévues. On estime qu'aucune perte nette de revenu n'a été enregistrée.

4. Jusqu'ici, les pêcheurs se rendent toujours aux ports désignés ou non désignés. Nous n'envisageons pas d'accroissement moyen net du coût du carburant.

L'ÎLE MELVILLE (HAY)—L'ACHAT DE TERRAINS PAR PARCS CANADA

Question n° 4094—**M. Cossitt:**

1. Au sujet de la déclaration du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, qui affirme que son ministère "agirait de mauvaise foi s'il n'arrivait pas à conclure un accord de vente" avec les propriétaires de la majeure partie de l'île Melville (ou Hay) dans le fleuve Saint-Laurent en raison du stade avancé des négociations, a) quels sont les nom et titre des personnes dirigeant les négociations au nom du gouvernement, b) quels sont les nom et adresse des personnes dirigeant les négociations au nom des propriétaires de l'île, c) quand et où ces négociations ont-elles eu lieu?

2. Le ministre sait-il que cette île était offerte en vente par des agents d'immeuble en février 1976 et que n'importe qui pouvait en faire l'achat sur le marché libre?

3. De quelle manière le gouvernement explique-t-il cette contradiction évidente de la déclaration du Ministre et, si les négociations n'en sont pas arrivées à un achat par le gouvernement, le ministre consentirait-il à étendre le gel des achats de terrains effectués par la Direction des parcs nationaux dans cette région à l'île Melville (ou Hay)?